

Plan de restauration de l'Eglise Notre Dame

Evoquée l'an passé à cette époque, la convention signée avec la Fondation du Patrimoine s'avère être une réussite sur le plan financier, puisque plus de 7 000€ ont été récoltés.

En préambule de cette convention, la Direction des Affaires Culturelles avait été consultée au cours de l'été 2015, et une synthèse avait vu le jour quant aux priorités à donner : la phase d'étude « diagnostic » était incontournable si nous voulions entreprendre la moindre tranche de travaux.

Ce diagnostic, émis par un architecte du patrimoine devrait constituer un document sur lequel nous pourrions nous appuyer à l'avenir.

Avec l'aide de M FERRANT (DRAC), fut donc rédigé le cahier des charges qui fut transmis à trois architectes du patrimoine, respectant ainsi la loi des marchés en la matière, lesquels répondirent à nos sollicitations.

C'est le cabinet de M PERRON qui fut retenu, en partie de par le volet technique de sa présentation, mais également grâce à la présence de M STOUFFS (restaurateur des fresques de Vals) au sein de son équipe.

Le coût de cette étude n'est pas neutre, puisqu'il représente plus de 20 000 € HT, mais soyons rassurés sur ce point car la DRAC devrait intervenir à hauteur de 50 % du montant total.

Le Conseil Départemental participera également au financement, et le restant à charge communal sera pris en charge par les fonds récoltés auprès de la Fondation du Patrimoine, et le cas échéant, par l'Association des Amis de Vals, qui répond régulièrement à nos sollicitations depuis déjà quelques années.

Cette entreprise d'un genre nouveau pour notre petite commune, nous donne la certitude de transmettre un patrimoine pérenne et hors du commun, aux générations qui auront à leur tour à pendre en charge la destinée communale.



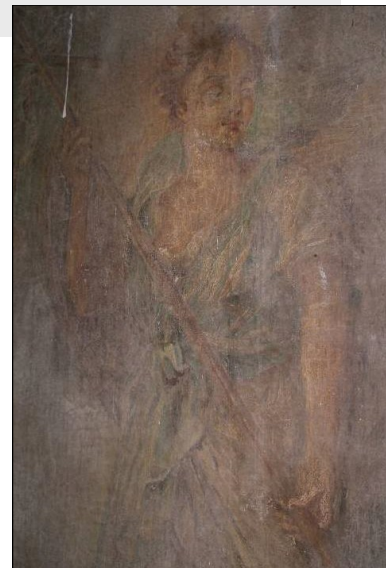
Saint Jean-Baptiste bientôt restauré?

Fort de l'expérience plus que probante de la restauration de deux Ex Voto, effectuée au cours de l'année 2015, le Conseil Municipal envisage de procéder au montage de dossiers préalables à la restauration d'une toile se trouvant à l'heure actuelle dans la tribune de l'église.

Les financeurs historiques seront donc à nouveau sollicités: DRAC, Conseil Départemental, Conseil Régional.

Notre confiance devrait être également renouvelée aux ateliers Meyerfeld-Ruiz et Nicolas, dont la compétence n'est plus à démontrer.

Cliché de la toile Saint-Jean Baptiste se trouvant dans la chapelle St Michel



2016...à Vals



Fête de Vals 2016



Fête de Vals, cérémonie du monument aux morts



Rando de l'espoir 2016

2016....à Vals



Estivals 2016



Concert du trio Ecco



Concert Assemblée Générale des Amis de

11 novembre 2016



Messe du 8 septembre



Journée Y Arrivarem



Informations diverses et variées



Déchetterie de Mirepoix

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Heure d'Hiver (01 novembre au 28/29 février)

- Du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures
- Le samedi de 10 heures à midi et de 14 heures à 18 heures

Heure d'Été (01 mars au 31 octobre)

- Du lundi au vendredi de 14 heures à 18h30
- Le samedi de 10 heures à midi et de 14 heures à 18h30

Pour obtenir des informations supplémentaires, récupérez le guide de la déchetterie à la Communauté de communes, 1 chemin de la Mestrise, 09500 MIREPOIX ou en mairies ou à la Déchetterie, route de Carcassonne, 09500 MIREPOIX.

RECYCLAGE LAMPES ECONOMIQUES ET NEONS

Depuis 2007, une filière de recyclage des lampes économiques et néons a été mise en place sur la déchetterie. Les ampoules économiques permettent de réaliser des économies d'énergie mais elles contiennent de nombreux polluants, c'est pourquoi il est important de les recycler.

* Plus d'information sur le site : www.malampe.org



**elections
2017**



INSCRIPTION
LISTE
ELECTORALE

Pour pouvoir participer aux élections Présidentielles et Législatives organisées en 2017 vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour le faire !

Rendez vous en Mairie munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

40kg de publicités/ boîte aux lettres /an



Vous voulez réduire vos déchets?

Apposez un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres (disponibles à la Mairie)

Horaires

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 11 h - 13 h - Jeudi 13 h - 17 h (*M le Maire reçoit également sur simple sollicitation*)

e-mail : mairie.vals344@orange.fr